



Année 2021

Rapport
de gestion
de la Municipalité

Préavis n°15 (22)

Table des matières

1	Municipalité.....	3
2	Administration générale	7
3	Personnel communal	9
4	Urbanisme	9
5	Police des constructions	10
6	Ecoles, défense incendie, police, protection civile.....	10
7	Affaires sociales, naturalisations, tourisme	12
8	Service des eaux, STEP, énergies, éclairage public, bureautique et informatique	13
9	Bâtiments communaux, sociétés locales, déchets	16
10	Finances	20
11	Forêts, terrains communaux, voirie et routes	21

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les communes et à l'article 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2021.

1 Municipalité

La répartition des dicastères du 1^{er} janvier au 30 juin est la suivante :

Fabian Gagnebin , syndic Remplaçant : S. Ampezzan	Administration générale Personnel communal Constructions, urbanisme
Yves Guilloud , vice-syndic Remplaçant : F. Gagnebin	Ecoles, ASIGE Défense incendie Police
Stefano Ampezzan Remplaçant : Y. Guilloud	Finances Fondation pour le développement du sport Economie
Catherine Staffieri Remplaçante : A. Kaess	Affaires sociales, FAdEGE/RAdeGE Protection civile Naturalisations Tourisme et promotion
Anne Kaess Remplaçante : C. Staffieri	Bâtiments communaux Sociétés locales et paroisse Sports Patrouilleurs scolaires et places de jeux
Jérôme Schaffner Remplaçant : J-D. Tharin	Service des eaux claires et usées Eau potable, station de pompage, réservoirs Station d'épuration, AIERG Energies Eclairage public Informatique et bureautique
Jean-Daniel Tharin Remplaçant : J. Schaffner	Forêts et refuge Terrains communaux Voirie et routes Parcs et promenades Gestion des déchets et déchetterie Cimetière

Dès le 1^{er} juillet, Delphine Favre et Didier Crausaz ont ainsi succédé à Catherine Staffieri et Anne Kaess.

Une nouvelle répartition des dicastères s'est opérée comme suit :

Fabian Gagnebin , syndic Remplaçant : S. Ampezzan	Administration générale Personnel communal Urbanisme Relations juridiques et presse
Yves Guilloud , vice-syndic Remplaçant : F. Gagnebin	Police Pompiers Protection civile Scolaire Patrouilleurs scolaires
Stefano Ampezzan Remplaçant : Y. Guilloud	Finances, économie Services sociaux Commission de naturalisation Tourisme
Delphine Favre Remplaçante : J. Schaffner	Police des constructions Parcs et promenades, place de jeux Accueil de jour Communications
Didier Crausaz Remplaçante : J.-D. Tharin	Bâtiments communaux Déchetterie, équarrissage Sociétés locales, paroisse Sport Affaires culturelles
Jérôme Schaffner Remplaçant : D. Favre	Eaux claires et usées Eau potable Eclairage public Energies Informatique et bureautique
Jean-Daniel Tharin Remplaçant : D. Crausaz	Forêts communales et refuge Terrains communaux et hangar agricole Voirie, routes et parking Mobilité Cimetière

Durant l'année 2021, la Municipalité a siégé à 44 reprises ; ses membres ont en outre participé à de nombreuses réunions et assemblées régionales, dans le cadre de leurs dicastères respectifs.

Participation de la Municipalité à des manifestations et activités diverses

13.01.2021	Conseil intercommunal de l'AIERG
16.02.2021	Présentation du concours d'architecture aux membres du Conseil communal
08.03.2021	Commission consultative de gestion à l'EMS de Corcelles-près-Concise
17.03.2021	Présentation des nouveaux panneaux de signalisation touristique
23.03.2021	Inauguration de l'exposition du concours d'architecture à la presse
27.04.2021	Conseil de l'AIERG
28.04.2021	Assemblée générale du RAdEGE
28.04.2021	Conseil intercommunale de l'ACRG
02.06.2021	Cérémonie d'installation des nouvelles autorités communales
16.06.2021	Conseil intercommunal de l'ASIGE
22.06.2021	Assemblée générale du Centre Sportif de Borné-Nau
29.06.2021	Séance d'assermentation de l'ARAS Junova, législature 2021-2026
19.08.2021	Assemblée générale du Groupement forestier 7
21.08.2021	Champagne à coin
24.08.2021	Installation des autorités de l'ACRG
25.08.2021	CODIR du RAdEGE
25.08.2021	Séance d'installation des autorités de l'AIERG
27.08.2021	UCV visite des Districts
28.08.2021	Inauguration de l'extension de la caserne des pompiers à Yverdon
01.09.2021	Assermentation des autorités de l'ASIGE
02.09.2021	Assermentations des autorités du CCSPA
09.09.2021	Journée « Au top pour ma Commune »
09.09.2021	Installation des autorités du SDIS Nord vaudois
09.09.2021	Cérémonie de passation de la présidence du CODIR du SDIS
11.09.2021	Journée Coup de balai organisée par Le Point Commun
15.09.2021	Séance d'information Gendarmerie vaudoise
21.09.2021	Formation COSEDEC
22.09.2021	Assemblée générale du RAdEGE
23.09.2021	Assemblée générale du SDIS
24.09.2021	Assemblée des syndicats
29.09.2021	Installation des autorités de l'ACRG
29.09.2021	Conseil Intercommunal de l'ARAS Junova

01.10.2021	Trophée des Communes au comptoir du Nord vaudois
05.10.2021	Conseil intercommunal de l'AIERG
06.10.2021	Assemblée générale extraordinaire de l'ASPMAD
06.10.2021	Assemblée générale de l'ASIGE
02.11.2021	Assemblée générale des USL
03.11.2021	Assemblée générale de l'UCV et journée des communes vaudoises
10.11.2021	Visite annuelle du préfet
10.11.2021	Conseil de l'ACRG
16.11.2021	Formation engagements et responsabilités dans la gestion des déchets spéciaux
24.11.2021	CODIR du RAdEGE
24.11.2021	Assemblée générale du groupement Forestier 7
25.11.2021	Amicale des anciens municipaux de Champagne
26.11.2021	Repas de soutien du château de Grandson
29.11.2021	Séance pour les répondants communaux à l'intégration
03.12.2021	Inauguration de L'Horizon A
08.12.2021	Conseil intercommunal de l'ASIGE

Le Conseil communal a quant à lui siégé à 5 reprises, au cours desquelles la Municipalité lui a présenté les préavis suivants :

N°76(21)	Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour l'installation de classes provisoires	Accepté
N°77(21)	Demande d'autorisation d'accorder une servitude de superficie sur la parcelle 261 pour une durée de 50 ans en faveur de la Fondation du Sport à Champagne	Accepté
N°78(21)	Demande d'adoption d'un crédit de CHF 15'000.- pour la défense de l'AOC Commune de Champagne	Accepté
N°79(21)	Demande d'adoption des comptes 2020. Entente intercommunale de la STEP de Champagne	Accepté
N°80(21)	Rapport de gestion 2020 de la Municipalité	Accepté
N°81(21)	Demande d'adoption des comptes 2020	Accepté
N°82(21)	Modification des statuts de l'ACRG, Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson	Accepté
N°83(21)	La révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois - SDIS Nord vaudois	Accepté
N°84(21)	Demande d'adoption d'un crédit pour la pose d'éclairage public au chemin des Chanvriers (branche-Est)	Accepté

N°85(21)	Demande d'adoption d'un crédit pour l'installation d'un raccordement électrique et d'une conduite d'alimentation d'eau au hangar agricole communal	Accepté
	Renouvellement de l'autorisation à la Municipalité de plaider	Accepté
	Renouvellement de l'autorisation à la Municipalité d'acquérir et d'aliéner des terrains ou des biens publics jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 10'000.- par cas	Accepté
N°1(21)	Arrêté d'imposition pour l'année 2022	Accepté
N°2(21)	Renouvellement de la Municipalité d'engager des dépenses extrabudgétaires et sans préavis pour un montant de CHF 10'000.-	Retiré
N°3(21)	Rémunération des membres de la Municipalité	Accepté
N°4(21)	Demande d'adoption d'un crédit pour la pose d'une nouvelle chèvre à la fontaine de la place du collège	Accepté
N°5(21)	Demande d'adoption d'un crédit pour un mandat d'étude en vue de la réalisation d'un campus scolaire et sportif sur la zone de Derrière-Ville	Accepté
N°6(21)	Renouvellement à la Municipalité d'engager des dépenses extrabudgétaires et exceptionnelles, sans préavis pour un montant de CHF 10'000.- par cas	Accepté
N°7(21)	Demande d'adoption du budget 2022. Entente intercommunale de la STEP de Champagne, Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon	Accepté
N°8(21)	Budget communal 2022	Accepté
N°9(21)	Fixation du plafond d'endettement et du plafond de risques pour cautionnements pour la législature 2021 – 2026	Accepté

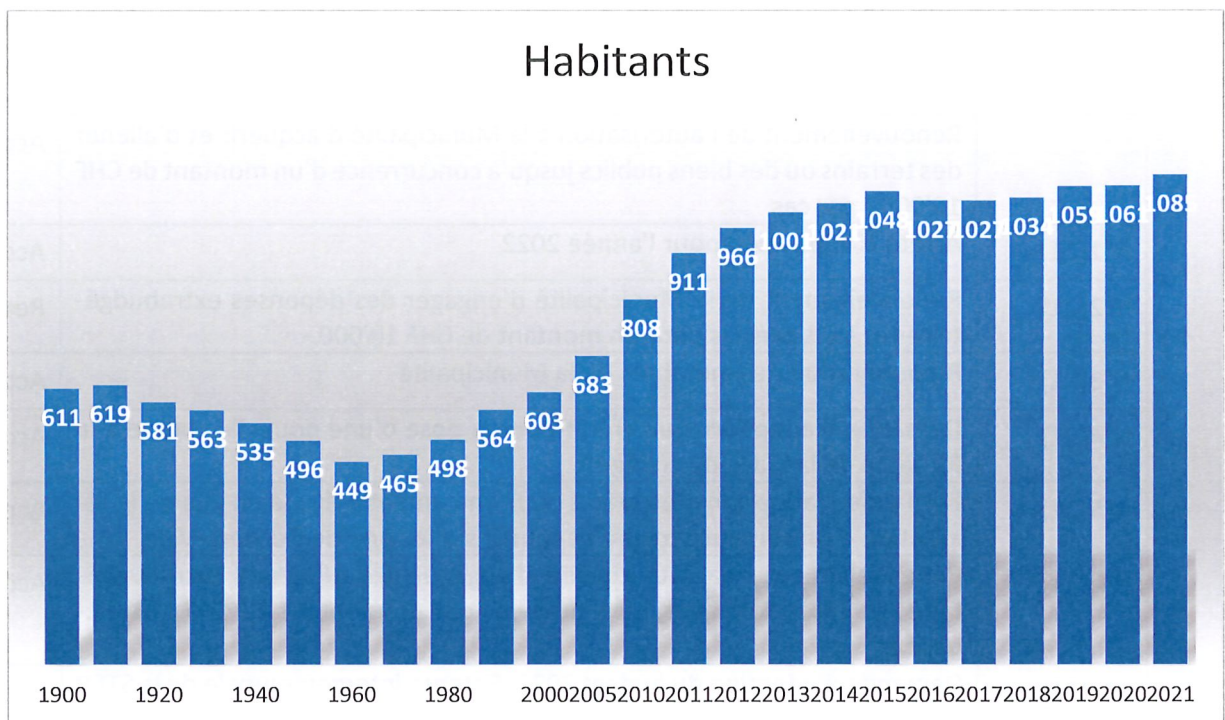
2 Administration générale

Population au 31.12

Année	Naissances	Décès	Arrivées	Départs	Total
2021	7	5	104	78	1'085

49.87% d'hommes, soit 541, et 50.13% de femmes, soit 544.

Evolution du nombre d'habitants depuis 1900



Naturalisations

Dans le cadre de leur demande de naturalisation, la bourgeoisie de Champagne a été accordée à :

- Mahéa SILVY
- Yanka KOSTOVA

Visite de la préfecture

Le préfet, M. De Icco a effectué sa visite annuelle le 10 novembre, pour le contrôle du fonctionnement de notre commune et pour échanger sur divers dossiers en cours. Aucune remarque particulière n'a été relevée.

Affaires juridiques

Diverses affaires ont nécessité le soutien de notre avocat conseil pour confirmer la position de la Municipalité ou défendre les intérêts de la commune. Avec les années, la Municipalité se rend compte de la grande complexité des dossiers et de la nécessité de prendre un avis de droit avant d'entamer une procédure.

Appellation Champagne

Le dossier est toujours à Bruxelles dans l'attente de son traitement. Ce traitement est suspendu à la décision de reconnaître l'AOC (appellation d'origine contrôlée) "Commune de Champagne". Des recours étant pendants, l'attente est de mise, mais nous ne sommes plus à une année près.

3 Personnel communal

Personnel communal au 31.12.2021		
M. Glauser Tony	Employé communal	100%
M. Segura Antonio	Agent d'exploitation et concierge	100%
Mme Tor Hug Laura	Secrétaire municipale	80%
Mme Grozdani Marina	Préposée au contrôle des habitants	80%
Mme Binggeli Nathalie	Boursière communale	50%
Mme Bron Malika	Secrétaire administrative	50%
Mme Develey Denise	Concierge	20%
Total (équivalents employés à plein temps EPT)		4,8 EPT

Le personnel communal reste stable dans son ensemble. Il est à relever l'excellente suppléance pour les postes de l'administration, mais également pour l'exploitation. La charge de travail des employés reste importante et l'on constate des heures supplémentaires cumulées chez tous les collaborateurs sans la nécessité pour le moment de création de postes de travail additionnels.

Notre préposée au contrôle des habitants a également apporté son soutien auprès de la commune de Tévenon suite à la longue absence d'une collaboratrice. Les heures ont naturellement été défrayées.

4 Urbanisme

Zones d'Utilité Publique au centre du village

Après le développement du projet de transformation de notre collège en Pôle de santé, la mise à l'enquête a pu être déposée. La synthèse CAMAC n'était pas encore parvenue à la Municipalité en fin d'année.

Campus scolaire et sportif

En début d'année, le concours d'architecture de Derrière-Ville a été jugé. Fin 2020, 78 projets avaient été déposés (pour 100 inscriptions initiales). Le jugement s'est déroulé au domaine de Mont-Fleuri les 21 et 22 janvier ainsi que les 5 et 8 février.

Le jury était composé de 7 membres professionnels (architectes et architecte paysagiste) et de 5 membres non professionnels (2 municipaux, 1 représentant des écoles, 1 représentant de l'accueil de jour et 1 représentant de l'arrondissement scolaire). En plus de ces membres, deux suppléants ont été désignés ainsi que trois spécialistes-conseils dans les domaines du sport, de la mobilité et de la finance.

Le jugement s'est déroulé en trois tours, par élimination. Le dernier tour a permis de désigner 7 finalistes. Les projets de ces derniers candidats ont tous été analysés sous la loupe des spécialistes financiers, en mobilité et en architecture. Cette vision supplémentaire a permis au jury d'affiner son choix et d'établir un classement lors du dernier jour.

Chaque finaliste a été primé. C'est ainsi que le projet « King-Kong » du bureau Fesselet-Krampulz de Vevey a gagné le premier prix à l'unanimité.

Des séances de coordination ont été organisées entre la Municipalité, le scolaire et l'accueil de jour pour la suite du projet, notamment pour déterminer la répartition du financement du mandat d'étude.

PACom

La Municipalité s'est réunie à multiples reprises pour la révision du Plan d'Affectation Communal (PA-Com). Il a d'abord été question du périmètre urbanisé, de définir d'éventuelles nouvelles zones à bâtir, et de proposer des zones orientées vers la densification. Le règlement lié à cela a également été travaillé.

Un examen préliminaire a été fait auprès du canton qui est revenu sans commentaire.

Une séance de coordination a été organisée en novembre qui a montré une différence notable entre le périmètre proposé par l'urbaniste et celui défini par le canton. Une des incidences directes est le potentiel à bâtir, passant de 300 habitants à 150 habitants sur 15 ans. Des discussions vont reprendre en 2022 sur cette thématique avec l'appui de notre conseil juridique.

5 Police des constructions

Cette année, 10 permis de construire, 22 autorisations municipales et 8 permis d'habiter ou d'exploiter ont été délivrés.

La Commission de salubrité a réalisé 3 visites.

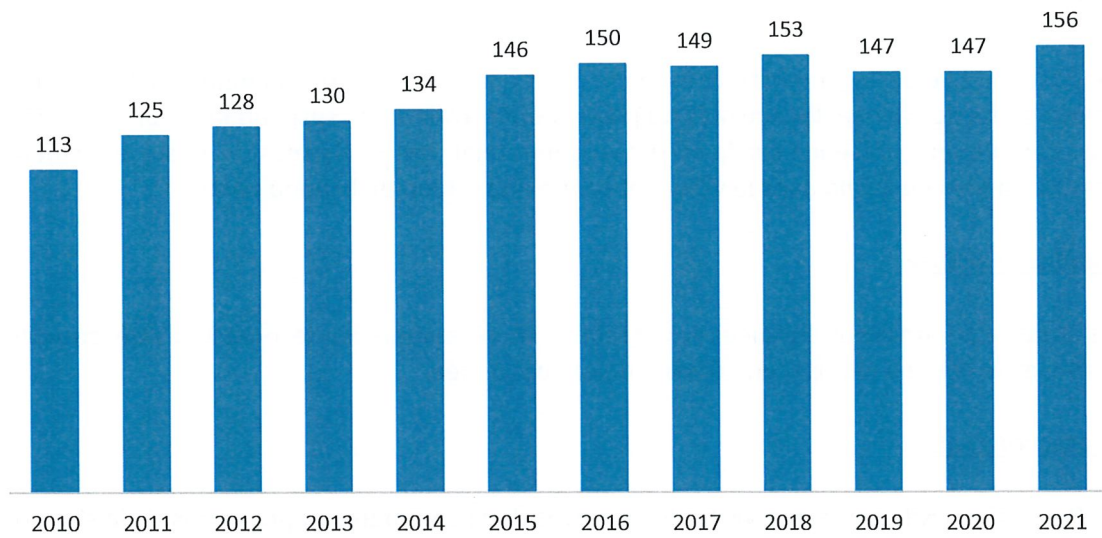
6 Ecoles, défense incendie, police, protection civile

Ecoles

À fin décembre la commune de Champagne comptait 156 élèves, soit 101 élèves pour le secteur « primaire » (1-8P) et 55 élèves pour le secteur « secondaire » (9-11P). 145 élèves sont scolarisés au sein de l'EPS de Grandson.

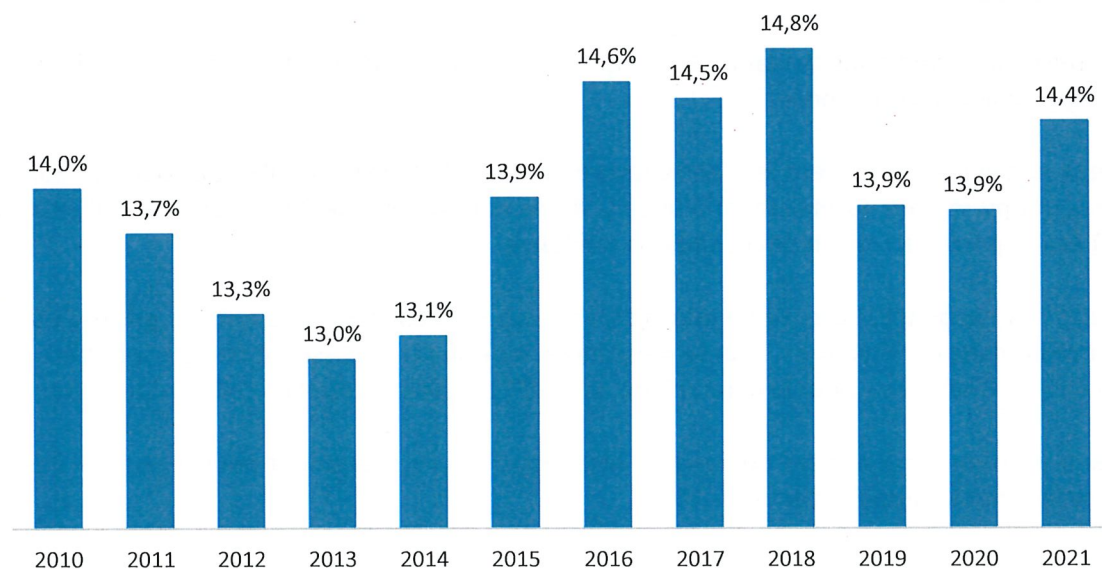
L'évolution du nombre des élèves de la commune de Champagne s'établit comme suit :

Nombre d'élèves



Le ratio élèves/habitants est donc le suivant :

% élèves/population



Défense incendie

En 2021, le SDIS du Nord-vaudois est intervenu à 497 reprises dont 4 fois sur notre territoire. La Municipalité remercie les 15 citoyennes et citoyens qui sont engagés en tant que sapeurs-pompiers au sein du SDIS du Nord-vaudois et qui consacrent de leur temps au service de la société.

Police

Le poste mobile de la gendarmerie est venu à 4 reprises dans notre commune en 2021. Durant la première partie de l'année, les activités du poste mobile avaient été suspendues pour cause de coronavirus. Lors de leur présence sur le territoire communal, les gendarmes du poste effectuent des patrouilles à pied ou à vélo dans le village et sont à disposition de la population.

Vidéosurveillance

Le nombre d'infractions signalées à la déchèterie, nécessitant un recours à la vidéosurveillance, est stable et se limite à moins d'une dizaine de cas par année.

Protection civile

La Protection civile est venue visiter les archives de la commune au printemps. Cela s'inscrit dans sa mission de recensement des biens culturels présents dans chaque commune du district en tant que représentante de la Protection des biens culturels (PBC).

7 Affaires sociales, naturalisations, tourisme

Affaires sociales

En raison des conditions sanitaires, le repas des nouveaux habitants et citoyens n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année.

Deux nonagénaires ont fêté leur anniversaire en 2021 (Robert CHAVAILLAZ et Gilbert VESIN). Ces visites ont pu se faire normalement plus celle d'une nonagénaire de 2020 (Paulette PERDRIX) qui avait dû être reportée en raison des conditions sanitaires.

Malgré la pandémie, l'accueil de jour n'a pas cessé ses activités et les enfants ont toujours pu être accueillis dans les structures. Pour le préscolaire, les enfants nécessitant une place ont été regroupés à l'EVE de Grandson – pour le parascolaire, la FAdEGE a géré l'accueil en collaboration avec l'école.

Les 6 personnes qui avaient demandé à être rappelées régulièrement pour maintenir des relations sociales ont été rappelées en mars 2021.

Accueil de jour.

Après de nombreuses années, Mme Eliette ROUILLY a décidé de cesser son activité d'accueil de midi pour les scolaires de 7P et 8P. La convention qui liait la commune avec Mme ROUILLY prend fin à la fin de l'année scolaire, soit au 2 juillet 2021. La FAdEGE a conclu un accord avec le Conseil de paroisse pour occuper la salle de paroisse pour l'accueil de midi, dès la rentrée scolaire.

Identité visuelle

Pour terminer les travaux de mise à jour de l'identité visuelle, les drapeaux de la commune suspendus au collège et à la Maison de commune et les oriflammes présentant les champignons de la commune ont été remplacés par les nouveaux. Par ailleurs, les écussons présents aux 3 entrées du village ont également été remplacés par les nouveaux.

Signalétique touristique

Le panneau destiné à être posé aux 6 entrées de « Grandson Région » et payé à 100% par le canton, a été présenté en mars aux communes, qui l'ont adopté. Le canton, quant à lui, a estimé que le panneau était trop chargé et a demandé une modification. Celle-ci ayant été faite, la décision du canton est en attente.

Projet livre sur Champagne

Le projet est en cours. Le contrat a été signé en février.

8 Service des eaux, STEP, énergies, éclairage public, bureautique et informatique

Service des eaux

Les subventions relatives au remplacement de la conduite du chemin des Chanvriers (réalisé en 2020) ont été demandées et reçues par l'ECA cette année.

La modernisation des compteurs d'eau s'est poursuivie. Environ les $\frac{3}{4}$ des compteurs en service sont munis d'un émetteur qui permet de procéder au relevé à distance.

Les bornes hydrantes sont contrôlées systématiquement par l'entreprise Hinni. Ce contrôle est effectué sur deux ans pour l'ensemble du réseau. Le contrôle des vannes du réseau est également effectué avec la même fréquence par notre employé communal.

Depuis début 2020, La commune de Champagne est chargée de mandater un laboratoire afin de réaliser les analyses relevant de son autocontrôle. Ces contrôles sont réalisés selon un plan approuvé par le service cantonal.

Les analyses réalisées par la commune continuent à présenter des traces de métabolites du chlorothalonil. Cependant, cette présence a tendance à décroître et n'est plus décelée dans les deux sources communales. Effectivement la source des Iles est actuellement systématiquement en-dessous des seuils édictés par la confédération. La source de Saint-Maurice est par contre actuellement encore contaminée (tendance à la baisse) avec une moyenne de 150 ng/l (limite légale à 100ng/l).

Le chlorothalonil est également toujours présent dans les puits d'Onnens (source principale de l'ACRG). La municipalité suit ce dossier de près afin d'analyser l'éventuelle dégradation de ces substances, interdites depuis le 1^{er} janvier 2020. La fréquence des analyses d'autocontrôle sur notre commune pour ces métabolites a été doublée par rapport aux exigences cantonales.

Selon les directives cantonales, une communication sur ce dossier a été faite auprès de la population durant l'année 2021.

ACRG (Association des Communes de la région de Grandson)

Lors du changement de législature, plusieurs membres du comité directeur ont quitté leur fonction. Ainsi l'organe a été renouvelé avec les membres suivants :

- Aude Forrand, municipale Tévenon
- Alain Portner, municipal Onnens
- Evelyne Perrin, municipale Grandson
- Johny Favre, municipal Provence
- Stéphane Roulet, municipal Mauborget
- Georges-André Banderet, municipal Concise
- Lionel Pesenti, municipal Sainte-Croix

L'assemblée intercommunale de l'ACRG s'est rencontrée à deux reprises (hors séance d'assermentation) durant l'année écoulée.

Le 28 avril 2021, les comptes et le rapport de gestion ont été approuvés à l'unanimité. Cependant le changement des statuts avec une augmentation du plafond d'endettement, pour faire face aux futurs investissements, a été plus discuté mais finalement accepté.

Le 10 novembre 2021, le budget 2022 et les préavis usuels de mise en place de la législature (autorisation générale de plaider, indemnités, ...) ont été approuvés à l'unanimité.

AIERG (Association Intercommunale pour l'Épuration région Grandson)

Lors du changement de législature, 2 membres du comité directeur sur 3 ont quitté leur fonction. Ainsi l'organe a été renouvelé avec les membres suivants :

- Evelyne Perrin, municipale Grandson
- Samuel Dyens, municipal Concise
- Jérôme Schaffner, municipal Champagne

Cette sixième année de fonctionnement de l'association a permis :

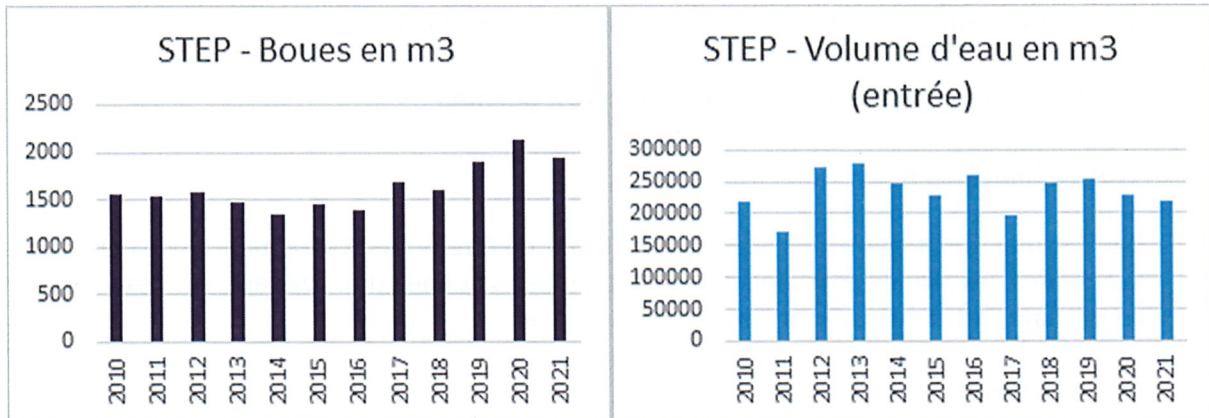
- La fin des travaux relatifs aux nouveaux tronçons entre Yverdon et la STEP de Grandson, puis entre Grandson et la STAP (station de pompage)
- L'attribution des mandats d'avant-projet pour la suite des raccordements (depuis la STAP des Pins vers Champagne et Concise) et le début de leur développement
- L'acceptation du préavis relatif à la réhabilitation en STAP de la STEP de Grandson, ainsi que sa mise à l'enquête. Les travaux devraient débuter à la fin du premier semestre 2022 pour une mise en service au printemps 2023.

Nos partenaires de l'entente STEP sont régulièrement informés des avancés de ce projet qui devrait, à terme, nous permettre de nous raccorder à la STEP d'Yverdon-les-Bains.

STEP

L'entretien de notre STEP est assuré par notre employé communal, M. Tony Glauser. Cette année, le fonctionnement a été conforme aux autres années, avec un entretien assurant le bon fonctionnement de cet ouvrage, mais sans investissements majeurs en prévision du raccordement à l'AIERG.

L'analyse de l'évolution des volumes traités démontre que la mise en séparatif des villages amont commence à porter ses fruits (ratio boues/volume en entrée).



Eaux usées/Eaux claires

L'entretien d'une partie des sacs des grilles d'eau claire a été réalisé cette année. Ces derniers sont vidangés selon un tournus sur deux ans.

Un curage et un contrôle des canalisations, dans le secteur du bas de la rue des Chèzeaux, ont été réalisés à l'automne.

Energies, éclairage public

Le remplacement des ampoules standards par des ampoules LED se poursuit sur l'ensemble du réseau au fur et à mesure des besoins.

La pose des mâts du chemin des Chanvriers s'est déroulée au début de l'année 2021. Ces mâts sont régulés durant la nuit (abaissement programmé et dynamique).

La réfection de la branche Est de cette même rue a été également l'occasion d'ajouter l'éclairage sur cet axe de notre village. Ces mâts seront posés en 2022.

Les travaux de la centrale photovoltaïque de la déchèterie sont terminés. La centrale est en service depuis mi-septembre et a produit à fin 2021, 18 MWh. Comme prévu, l'antenne téléphonique, la déchèterie et la STEP sont les consommateurs d'une partie de l'énergie produite. Le solde est réinjecté sur le réseau de la Romande Energie.

Bureautique et informatique

Les infrastructures informatiques en place ont été mis à jour régulièrement durant l'année. Afin d'améliorer la sécurité, des « Switch » de dernière génération ont remplacé l'appareillage existant. Ces derniers permettent de mieux contrôler les débits de données et de bloquer tout trafic anormal.

9 Bâtiments communaux, sociétés locales, déchets

Collège, Grande salle

Des mesures supplémentaires liées au COVID ont dû être prises. La fréquence des nettoyages a été augmentée, les produits désinfectants ont été achetés et une tente avec arrivée d'eau a été installée pour le lavage des mains avant l'entrée dans le collège.

Ancienne Poste

L'appartement du haut est loué depuis le 15.02.2021 et l'appartement du rez est loué depuis le 1.07.2021.

Sociétés locales

La commune compte 11 sociétés locales. La majorité des manifestations ou assemblées des sociétés locales ont été annulées suite aux mesures sanitaires.

La fête de la musique et la fête du premier août ont pu être organisées en respectant les règles sanitaires.

Décharges des Echatelards

La mise à l'enquête du nouveau projet de la décharge des Echatelards a été déposée le 11.09.2021 pour une durée de 30 jours. Le groupe de suivi n'a été prévenu que la veille de cette information.

Le volume des déchets est rabaissé de 5,8 à 4,6 millions de m³, faisant ainsi descendre le volume du trafic de 75 à 63 camions par jour.

Les volumes de déchets se répartissent comme suit selon la catégorie :

- Type A 1'289'000m3
- Type B 1'423'000m3
- Type D 955'000m3
- Type E 977'000m3.

Déchèterie

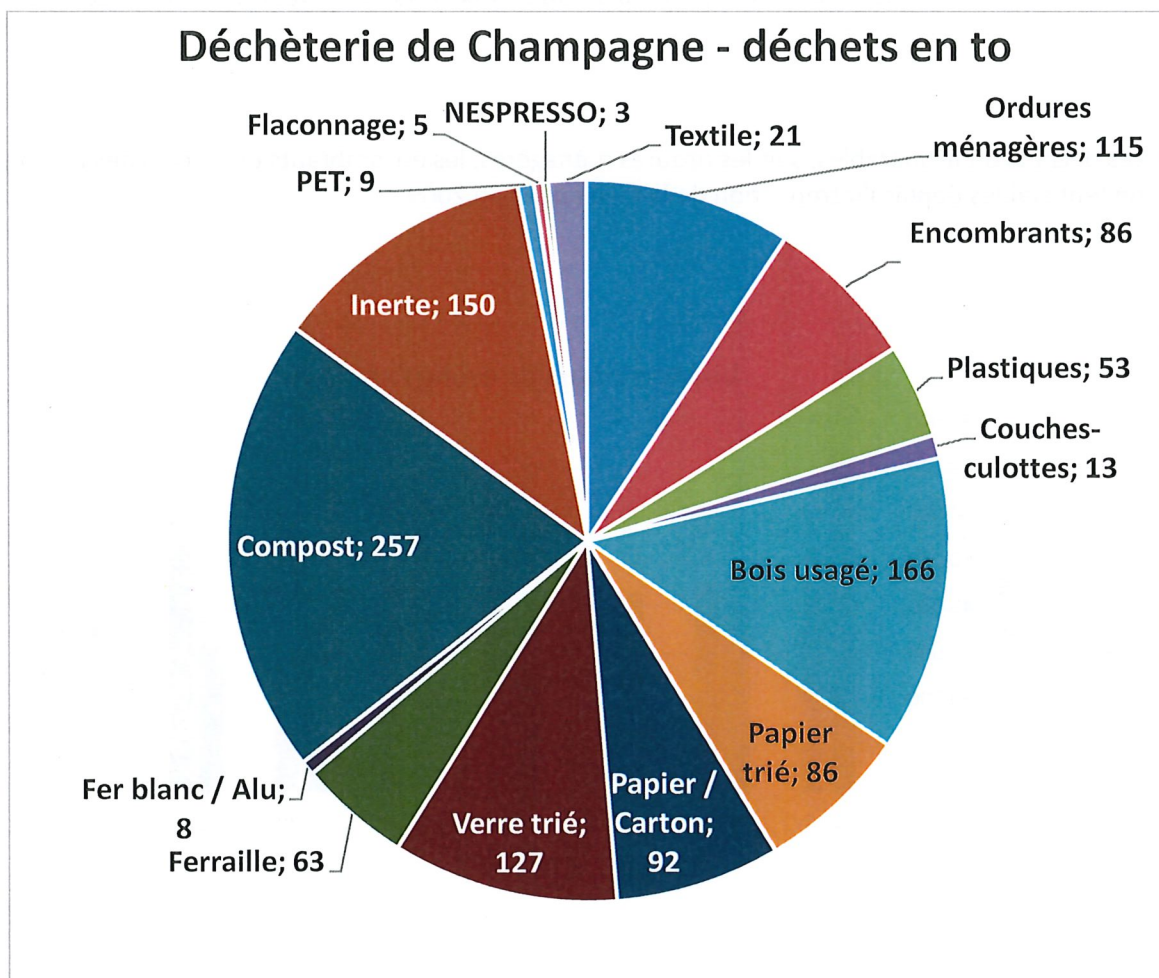
Le 1er janvier, les communes de Corcelles et de Concise ont rejoint le groupement pour la collaboration dans la gestion de nos déchets.

Le début d'une collaboration avec PET Recycling (chez Cand-Landi) pour la récupération du PET à la place de STRID, a permis une valorisation de ce type de déchets et de percevoir ainsi des ristournes.

Obtention du certificat Pet-Recycling suisse pour une collecte en direct de 7'898 kg, soit 286'697 bouteilles de Pet qui ont ainsi permis l'économie de 23'694 kg de gaz à effet de serre et 7'503 litres de pétrole.

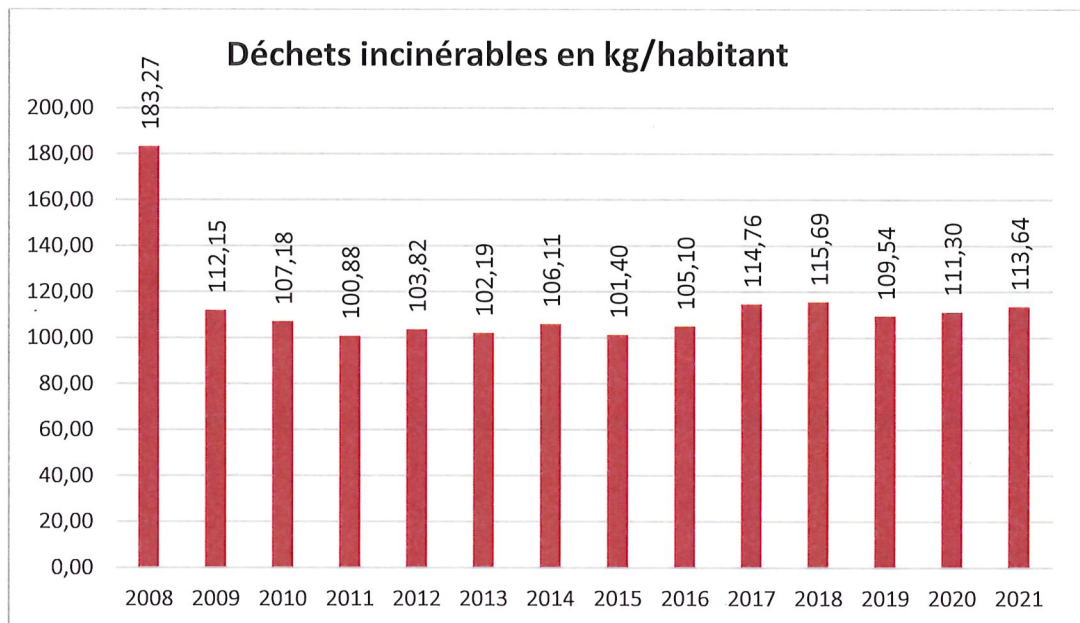
Une visite de la déchèterie a été organisée pour 6 classes de la commune de Concise.

Déchets collectés en 2021

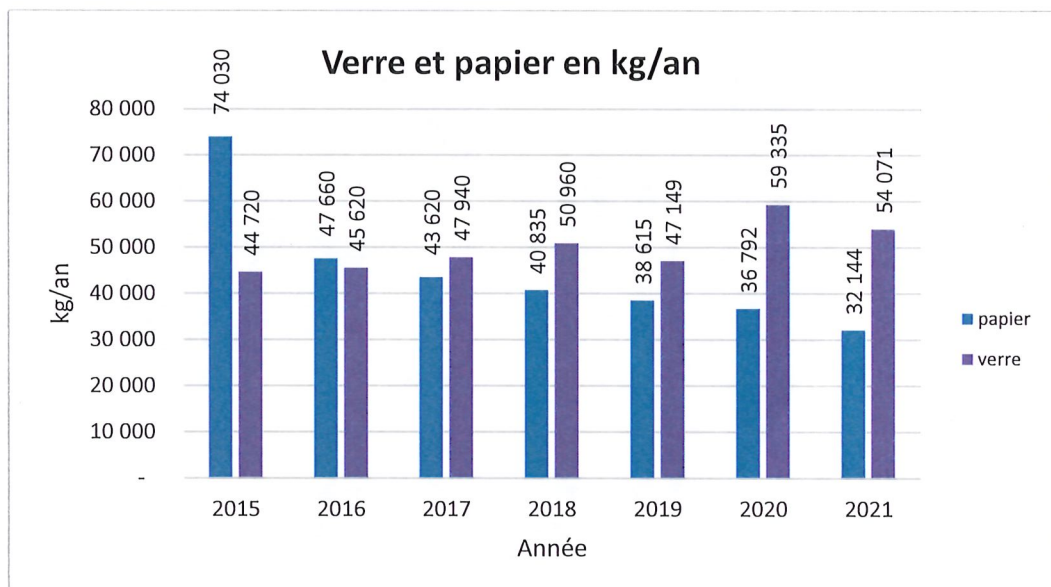


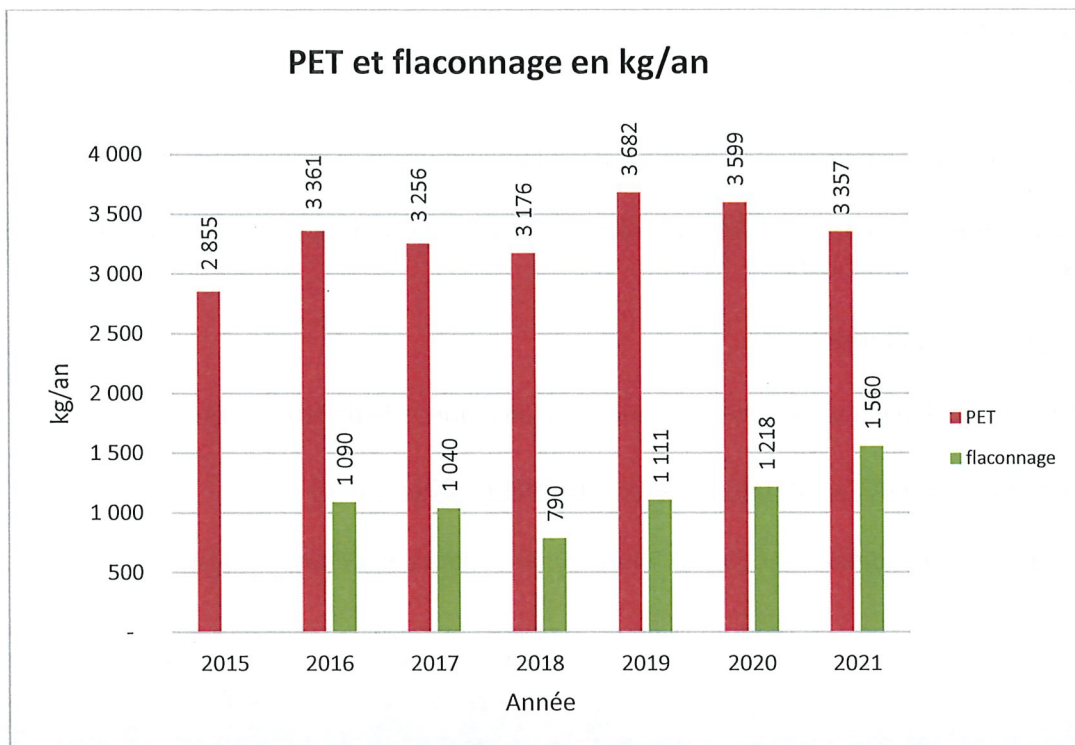
Le poids total des déchets collectés en 2021 se monte à 1'297,420 tonnes.

Evolution des quantités de quelques types de déchets



Les déchets dit incinérables, soit les ordures ménagères, les encombrants et les couches culottes, restent stables depuis l'introduction de la taxe au sac en 2009.





10 Finances

Comptes

Le résultat des comptes 2020 de la STEP fait l'objet du préavis municipal n°79 (21).

Le résultat et les commentaires des comptes 2020 de la commune de Champagne font l'objet du préavis municipal n°81 (20).

Dépenses extrabudgétaires

La Municipalité n'a pas utilisé sa compétence en matière de dépenses urgentes (CHF 10'000.- par cas).

Nouveau plafond d'endettement pour la législature 2021 – 2026

Un plafond d'endettement de CHF 74 mios a été adopté en début de législature préavis 9 (21)

	Comptes 2020	Estimation 2021	Estimation 2022	Estimation 2023	Estimation 2024	Estimation 2025	Estimation 2026	
Financé		535 200.00	2 890 000.00	4 110 000.00	4 100 000.00	21 600 000.00	18 600 000.00	51 835 200.00
Non financé		312 000.00	476 000.00	4 375 000.00	1 830 000.00	1 735 000.00	1 855 000.00	10 583 000.00
Part Champagne à financer		10 300.00	390 000.00	390 000.00	0.00	4 400 000.00	4 400 000.00	9 590 300.00
Investissements nets prévus		857 500.00	3 756 000.00	8 875 000.00	5 930 000.00	27 735 000.00	24 855 000.00	72 008 500.00
./. Vente d'actifs		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Terrain ZI		0.00	-550 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Remboursement de prêt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Besoin de financement		857 500.00	3 206 000.00	8 875 000.00	5 930 000.00	27 735 000.00	24 855 000.00	
Marge d'autofinancement (MA)	864 136.00	543 183.00	460 139.00	483 446.00	447 874.00	458 059.00	458 059.00	
Modification endettement		314 317.00	2 745 861.00	8 391 554.00	5 482 126.00	27 276 941.00	24 396 941.00	
Plafond d'emprunt maximum	5 185 000.00	5 499 317.00	8 245 178.00	16 636 732.00	22 118 858.00	49 395 799.00	73 792 740.00	
(Dette brute)	5 185 000.00	5 499 317.00	8 245 178.00	16 636 732.00	22 118 858.00	49 395 799.00	73 792 740.00	
FINANCE	0.00	535 200.00	3 425 200.00	7 535 200.00	11 635 200.00	33 235 200.00	51 835 200.00	
NON FINANCE	5 185 000.00	4 953 817.00	4 419 678.00	8 311 232.00	9 693 358.00	10 970 299.00	12 367 240.00	
PART CHAMPAGNE A FINANCER	0.00	10 300.00	400 300.00	790 300.00	790 300.00	5 190 300.00	9 590 300.00	
Produits bruts	4 852 751.00	4 653 908.00	4 631 922.00	4 741 253.00	4 833 662.00	4 949 782.00	4 949 782.00	
Pourcentage quotité	106.85%	118.17%	178.01%	350.89%	457.60%	997.94%	1490.83%	
FINANCE	0.00%	11.50%	73.95%	158.93%	240.71%	671.45%	1047.22%	
NON FINANCE	106.85%	106.44%	95.42%	175.30%	200.54%	221.63%	249.85%	
PART CHAMPAGNE A FINANCER	0.00%	0.22%	8.64%	16.67%	16.35%	104.86%	193.75%	
	106.85%	118.17%	178.01%	350.89%	457.60%	997.94%	1490.83%	

Le plan d'investissement 2021-2026 a été divisé en 3 "catégories :

- les investissements financés
- les investissements non financés
- part de Champagne sur financé

Les investissements financés permettent de couvrir l'investissement n'impactant ainsi pas les finances communales.

Les investissements non financés, permettent de maintenir les infrastructures de la commune mais ne dégagent pas de rentrées financières (routes, éclairage public, etc.).

Les investissements "part Champagne sur financé" sont une quote-part des investissements financés mais dont le projet de financement doit être encore déterminé afin de dégager un rendement.

L'endettement effectif est de CHF 5'558,70 par habitant.

11 Forêts, terrains communaux, voirie et routes

Forêts

La situation du marché du bois est toujours et encore délicate à cause de la sécheresse. Les arbres impactés en 2019 ont continué de dépérir en 2021 ce qui provoque de volumineux et importants stocks.

Des travaux d'entretien ont été effectués par la Protection civile pour faciliter l'accès et la mise en valeur des vestiges du four à chaux.

Des travaux forestiers ont débuté pour l'amélioration de l'habitat du Grand Téraz dans la forêt de La Vaux et des Loyettes. Ces travaux d'un montant de CHF 115'000.- dirigés par la DGE sont entièrement subventionnés par nos autorités cantonales. Ils dureront jusqu'à fin 2023.

La pose d'un système de détection par Madame Ducoterd d'info Fauna, d'une durée d'un an, a pour but d'évaluer l'importance de l'invasion des couleuvres vertes et jaunes, introduites dans notre région il y a plusieurs décennies.

Terrains communaux

Madame Marie-Florence Perdrix et Monsieur Peter Schwegler, locataires de la partie centrale du hangar agricole, ont fait une demande pour l'installation de l'électricité et d'une arrivée d'eau. Ceci a fait l'objet d'un préavis, accepté par notre Conseil communal.

Routes

Le chemin des Chanvriers a été entièrement rénové sur sa partie Est, alors que sur la zone Nord, les travaux ont été finalisés avec la pose du tapis bitumineux.

Les accotements de la route allant de l'église jusqu'à La Prise ont été partiellement refaits.

La DGMR a participé à hauteur de CHF 8'000.- à la réfection partielle des accotements de la route du Grand Bois, en raison de la dégradation due à la déviation mise en place lors de la fermeture du tronçon Fontaines - Villars-Burquin.

Les canalisations et les banquettes de la route allant de Champagne à Fontaines ont été rénovées par la DGMR.

